

Avis de constitution

SOCIETE « PERFECT CONSULTING SERVICES » en abrégé « P.C.S »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU NON LOIN
DE LA PHARMACIE NOTRE DAME DE FATIMA, Lot 601, Ilot
51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT CONSULTING SERVICES

» en abrégé « P.C.S »

Objet : CONSULTANCE ET FORMATION ; TRANSPORT ;
COMMERCE ; IMMOBILIER ; BTP .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU NON LOIN
DE LA PHARMACIE NOTRE DAME DE FATIMA, Lot 601, Ilot
51

Dirigeant(s) M YAO DAGO OKOUBI ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02222 du 23/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25415/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

